

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

	Séance du	20 décembre 2021	à	19h00		
N° délibération D2021-11-03		Date de convocation 14 décembre 2021			e d'affichage ecembre 2021	
		Nombre de conseiller	S			
En exercice 13	Présents 13.	Absent excusé	Abs	sent	Votants 13	
		Etaient présents				
M. MULLER Jean-Marie Mme MARTIGNON Sonia M. POINSIGNON Gilles		M. FALLITTO Giovanni M. GIRARD Guy Mme CAISSUTTI Claudie M. MARTIN Michel Mme WAGNER Mirèse		Mme PECYNA Carole M. BOULANGE Philippe Mme KRÄWER Alice		
		Était absent excusé				

Objet : Lotissement Clos du Pré la Dame : vente de terrain (parcelle 357)

VU la demande de permis d'aménager PA 057 654 20 M0001 déposée le 20 juillet 2020 ;

VU l'arrêté du 20 octobre 2020 accordant le permis d'aménager n° PA 057 654 20 M0001 pour la réalisation du lotissement du « Clos du Pré la Dame » :

VU l'arrêté du 20 juillet 2021 accordant le permis d'aménager modificatif n° PA 057 654 20 M0001-M01 ;

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un acheteur souhaite acquérir la parcelle section 1 n°357 d'une surface totale d'environ 3,22 ares.

Le prix de la parcelle viabilisée serait fixé à 44 000,00 € TTC dont 4 000,00 € au porteur d'affaires pris en charge par l'acheteur.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la vente de cette parcelle et sur le montant actualisé de la transaction.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- APPROUVE la vente de la parcelle section 1 n°357 d'une surface totale d'environ 4.02 ares.
- APPROUVE le prix de vente d'une parcelle d'environ 3,22 ares à 44 000,00 € TTC dont 4 000,00 € au porteur d'affaires pris en charge par l'acheteur.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

• AUTORISE le Maire à signer l'acte de vente de vente et à engager toute démarche nécessaire à la vente dudit terrain.



Fait à Silly-sur-Nied, le 20 décembre 2021 Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied

